

Fiche à retourner à Yann NormandIdf pêche

Adresse : Yann BOUILLY
90 Rue du Docteur
CALMETTE
91170 Viry-Châtillon



Nom du CE et/ou collectivité :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Nbre de participants : Noms, prénoms et âge :

..... ;

..... ;

Remarques :

.....

.....

Conditions générales de vente : (CGV)

1. Conditions d'inscription :

Réservation effective :

Après encaissement de l'acompte de 40% du prix total, envoyé au moins 30 jours avant la date de sortie à joindre avec la fiche d'inscription signée, et après acceptation de Yann NormandIdf pêche qui vous sera notifiée par téléphone ou par mail.

Le règlement du solde se fera au maximum 7 jours après la date de sortie.

Seule la fiche signée par le client fait foi en matière de dates et de tarifs.

2. Prix :

Nous nous réservons le droit de modifier ces tarifs ; pour le client déjà inscrit, cette révision de tarif ne s'appliquera pas.

L'absence de règlement de solde pourra entraîner l'annulation de la prestation et l'application des frais d'annulation mentionnés ci-après.

3. Frais d'annulation :

Toute annulation du fait du client, pour quelque cause que ce soit, indépendante ou non de sa volonté, entraîne des frais d'annulation selon la date à laquelle elle intervient :

Plus de 30 jours avant la date de sortie : **aucun frais retenu.**

De 30 à 15 jours avant la date de sortie : **50% du prix.**

De 15 à 1 jours avant la date de sortie : **80% du prix.**

Toute annulation du fait du client doit être portée à la connaissance de Yann NormandIdf pêche par e-mail avec avis de réception ou par courrier recommandé avec avis de réception. Seule la date de réception du recommandé par Yann NormandIdf pêche pouvant être considérée comme date de référence pour le calcul des frais d'annulation.

Toute sortie interrompu ou abrégé du fait du client ne donne lieu à remboursement.

En cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif, un accord pourra être envisagé par Yann NormandIdf pêche.

4. Modalités de pêche :

Les horaires de pêche seront définis entre le Moniteur et le client une semaine à l'avance et seront fonction des conditions de pêche les plus propices (heures de marées pour les prestations mer) selon l'avis du Moniteur, et les conditions météorologiques.

Pour toutes les sorties de pêche, le Moniteur fournira au client :

Les cannes et moulinets, le petit matériel de pêche, les appâts naturels et les leurres artificiels. Toute casse de matériel non justifié (cannes ou moulinet sera facturé au prix d'achat).

5. Sécurité :

Le port du gilet de sauvetage sera obligatoire à bord pour des questions de sécurité. **Le(s) client(e)(s) nous certifie(nt) sur l'honneur être apte (aucune contre-indications médicales) à participer aux activités de pêche, du bord comme en bateau, savoir nager (à le préciser si ce n'est pas le cas) et être titulaire d'une assurance responsabilité civile (à indiquer sur la fiche).**

En cas d'accident, le client autorise le Moniteur à prendre toute décision appropriée, avec ou sans lui, pour assurer sa sûreté et sa santé : appel des pompiers, transfert à l'hôpital, etc ...

6. Réclamation :

Toute réclamation éventuelle durant la journée de pêche du client doit être signalée immédiatement au Moniteur pour que nous puissions résoudre le problème le plus rapidement possible. S'il ne peut être résolu, le client doit nous faire parvenir une lettre sous 28 jours de sa sortie, détaillant sa réclamation. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

L'absence de capture lors d'une sortie ne peut en aucun cas être une cause de réclamation. Cependant, si aucun poisson n'a été capturé, ni aucune « touche » n'a été enregistrée pendant la sortie, nous pourrions vous proposer une nouvelle sortie à un tarif préférentiel.

7.Droits à l'image :(CGU)

Autorise Yann NormandIdf pêche à utiliser des photos de vous avec un poisson ou en action de pêche (prestations mer), ou de vos enfants avec un poisson ou en action de pêche (prestations animations pêche), pour faire des comptes -rendus des sorties pêche sur son site internet, et page Facebook.

Oui Non

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Yann NormandIdf pêche pour la gestion de sa clientèle.

Elles seront conservées pendant 1 an et sont destinées à **Yann BOUILLY, 7 rue Danielle CASANOVA 91170 Viry-Châtillon (gérant de Yann NormandIdf pêche).**

Conformément à la loi « [informatique et libertés](#) » (article 32-I-6° de la loi du 6 janvier 1978 modifiée), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant en contactant : **Yann BOUILLY 90 rue du Docteur CALMETTE 91170 Viry-Châtillon/ yann.normandie.idf.peche@gmail.com.**

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

• Prestation(s) souhaitée(s) : Règlement joint :

..... Espèces ou chèque à l'ordre de Yann BOUILLY

..... TOTAL :

..... Je verse un acompte de 40%, soit

..... Fait à

..... Le

Dates souhaitées (3)-.....-.....

Je soussigné : Accepte les conditions

générales de vente (**CGV**) et les conditions générales d'utilisation (**CGU**)

Signature et cachet de l'entreprise :

